



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 janvier 2017

Les médecins vétérinaires canadiens travaillent en vue d'harmoniser la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens pour lutter contre l'antibiorésistance

Ottawa (Ontario) – La profession de médecin vétérinaire au Canada a réalisé des progrès majeurs avec la création d'un cadre de travail national dans le but d'assumer ses responsabilités en vertu de la nouvelle réglementation du gouvernement fédéral pour une surveillance vétérinaire accrue des antimicrobiens dont la mise en œuvre est prévue à la fin de 2017.

Le document, « *Surveillance vétérinaire de l'utilisation des antimicrobiens – Un cadre de travail pancanadien pour les normes professionnelles régissant les médecins vétérinaires* », a été rédigé par le Groupe consultatif sur la gouvernance des produits pharmaceutiques vétérinaires de l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) en collaboration avec le Conseil canadien des registraires vétérinaires (CCRV).

Le cadre de travail fournit un modèle pour les normes professionnelles qui pourra être utilisé par les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux de la médecine vétérinaire (les Ordres) lors de l'élaboration de leurs propres réglementations, lignes directrices ou règlements administratifs en lien avec les responsabilités professionnelles des médecins vétérinaires pour la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens.

« Les médecins vétérinaires canadiens ont une responsabilité, à l'échelle nationale et internationale, de protéger la santé publique en contribuant à la lutte contre l'antibiorésistance », a dit le D^r Troy Bourque, président de l'ACMV. « En travaillant à l'harmonisation de la surveillance vétérinaire de l'utilisation des antimicrobiens au Canada, nous optimisons nos pratiques d'antibiogouvernance en santé animale et en santé publique, nous préservons l'accès aux antimicrobiens tout en protégeant leur efficacité pour le traitement et la prévention des maladies chez les animaux et nous maintenons l'intégrité de la profession vétérinaire. »

Le cadre de travail décrit les obligations professionnelles des vétérinaires sous forme de « *normes suggérées* », fournit une définition de la *relation vétérinaire-client-patient* (RVCP) et décrit les obligations professionnelles que doivent respecter les médecins vétérinaires lorsqu'ils prescrivent un médicament antimicrobien.

De plus, le cadre de travail présente plusieurs recommandations sur des enjeux en suspens, dont la surveillance de l'utilisation et de la distribution des antimicrobiens et les possibilités de formation continue pour les professionnels vétérinaires dans le domaine de l'antibiogouvernance.

La profession vétérinaire canadienne continuera de participer à des discussions sur la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens en médecine vétérinaire à l'échelle provinciale et nationale.

Le cadre de travail a été élaboré après des consultations avec les principaux intervenants provenant de la collectivité des soins vétérinaires et de la santé humaine, des groupes de producteurs ainsi que des organismes de réglementation au Canada.

Le document de cadre de travail a été achevé et distribué à tous les organismes de réglementation et aux membres de l'ACMV. On peut le télécharger sur le site Web de l'ACMV au veterinairesaucanada.net/documents/un-cadre-de-travail-pancanadien.

-30-

L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) est la voix nationale et internationale des vétérinaires du Canada et elle assure le leadership et la défense des intérêts de la médecine vétérinaire. Visitez veterinairesaucanada.net pour en apprendre davantage à propos de l'ACMV.

Personne-ressource :

Tanya Frye, gestionnaire des communications
Association canadienne des médecins vétérinaires
613.236.1162, poste 128
tfrye@cvma-acmv.org

Réseaux de l'ACMV dans les médias sociaux

Twitter : [@CanVetMedAssoc](https://twitter.com/CanVetMedAssoc)

Twitter (FR) [@Assoccanmedvet](https://twitter.com/Assoccanmedvet)

Facebook : <https://www.facebook.com/CanadianVeterinaryMedicalAssociation>